

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Paris, le 26 juillet 2021

France Relance : 21 nouveaux projets d'investissement productif soutenus dans les Territoires d'industrie d'Île-de-France

Dans le cadre du déploiement du plan « France Relance » présenté par le Gouvernement début septembre, le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, Marc Guillaume, et la Présidente de la Région Île-de-France, Valérie Pécresse, viennent d'annoncer 21 nouvelles entreprises régionales lauréates du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires. Ces nouveaux lauréats s'ajoutent aux 52 entreprises précédemment retenues au mois d'avril 2021, portant ainsi à 73 le nombre de projets soutenus à travers ce fonds depuis son ouverture en septembre 2020.

Pour permettre aux entreprises industrielles de rebondir après la crise, Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie, avait en effet **annoncé le lancement de ce fonds, doté de 700 millions d'euros, dont 550 millions d'euros par l'Etat et dernièrement co-soutenu par les régions à hauteur de 150 millions d'euros pour faire effet-levier.** Ce fonds d'accélération livre dès aujourd'hui ses premiers effets et permet d'accélérer la réalisation d'investissements industriels importants en région Île-de-France, en particulier dans les Territoires d'industrie.

Ces 21 nouveaux projets représentent 9,6 millions d'euros de subventions mobilisées par France Relance pour un total de 47,4 millions d'euros d'investissements productifs à l'échelle de la région. Ils permettront aux entreprises concernées de diversifier leur activité, de moderniser leurs procédés de fabrication et ainsi de pérenniser leur présence en Île-de-France avec à la clé la création de plus de 310 emplois.

Etat et Région ont en effet fait le choix de coordonner la mise en place de leurs plans de relance pour simplifier la lisibilité des mesures de soutien à destination des entreprises. L'ensemble des projets accompagnés ont fait ainsi l'objet d'une décision concertée du préfet de région et de la présidente de la Région Île-de-France

Marc Guillaume, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris a déclaré : « En Île-de-France comme sur l'ensemble du territoire national, l'industrie est essentielle. Nous disposons sur notre territoire francilien de nombreuses entreprises dynamiques,

innovantes et aux compétences précieuses. En soutenant ces entreprises industrielles, nous faisons le choix d'agir très concrètement pour renforcer la place de l'industrie dans notre économie et menons une véritable politique de reconquête industrielle. Bravo à ces nouveaux lauréats ! Ils sont les éléments moteurs de cette reconquête.»

Valérie Péresse, présidente de la Région Île-de-France a déclaré : « A la Région Ile-de-France, nous avons placé les enjeux de ré-industrialisation et de soutien aux entreprises au cœur de nos actions. Le choc de la crise sanitaire n'a fait qu'accroître notre volonté de relancer l'investissement industriel. Grâce à notre appel à projet régional Relance Industrie, ce sont plus de 10 000 emplois créés ou maintenus sur tout le territoire Francilien. Réindustrialiser, innover, et protéger les Pme et ETI c'est le triptyque de l'action régionale, et nous sommes fières d'être au côté des acteurs de la filière pour ensemble relancer et sauvegarder le tissu industriel Francilien ».

Retrouvez le dossier de presse : [ici](#)

A propos du dispositif « Territoires d'industrie »

Dans le cadre du programme lancé par le Premier ministre fin 2018, la région comporte aujourd'hui 9 « Territoires d'industrie ». Alors que 70% de l'industrie se situe en dehors des grandes agglomérations et que 71% des investissements industriels étrangers ont eu lieu l'an dernier dans des communes de moins de 20 000 habitants, ces « Territoires d'industrie » constituent une priorité aussi bien pour le Gouvernement que pour la Région Île-de-France.

Pour en savoir plus sur le plan « France Relance » : planderelance.gouv.fr

Contacts presse :

**Préfecture de la région d'Île-de-France,
Préfecture de Paris**

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>



Région Île-de-France
eleonore.flaceliere@iledefrance.fr